



Service de soins intensifs

 Salles 30 & 39

Les deux entités du service de soins intensifs sont situées au 3^{ème} étage, ascenseurs A :

- _ salle 30 (route A 335) : 24 lits de soins intensifs adultes
- _ salle 39 (route A 310) : 12 lits de soins intensifs adultes, 6 lits de soins intensifs pédiatriques, 4 lits de “stroke unit” (unité neuro-vasculaire) et 2 lits de “middle care”.

Présentation de l'équipe



D' V. Fraipont
Chef de service
Interniste-intensiviste



D' H. Maréchal
Chef de service adjoint
pour la pédiatrie
Anesthésiste-intensiviste



D' F. Pitance
Chef de service adjoint
Anesthésiste-intensiviste



D' S. Boccar
Pneumologue-intensiviste



D' B. Born
Cardiologue-intensiviste



D' N. Cajgfinger
Pédiatre-intensiviste



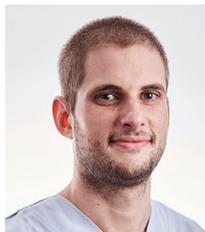
D' G-L. Dulière
Anesthésiste-intensiviste



D' N. Franquet
Anesthésiste-intensiviste



D' S. Joachim
Cardiologue-intensiviste



D' X. Mathy
Anesthésiste-
intensiviste



D' J. Pierart
Pédiatre-néonatalogue-
intensiviste



D' O. Vanderperren
Cardiologue-intensiviste



J-M. Grailet
Psychologue



L. Lambert
Infirmier en chef S30

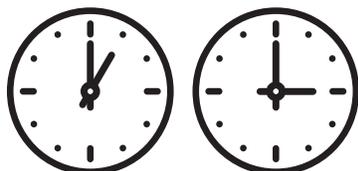


J. Mathieu
Infirmière en chef S39

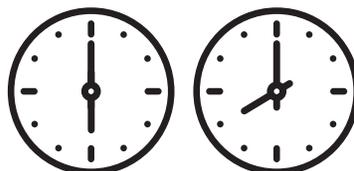
Fonctionnement du service et heures de visite

Les salles d'accueil des familles se trouvent route A 334 pour la salle 30 et route A 308 pour la salle 39.

De 13h à 15h



De 18h à 20h



Nous vous accueillons tous, 2 visiteurs à la fois

Le service vous accueille de 13h à 15h et de 18h à 20h aux soins intensifs adultes. **Nous autorisons deux visiteurs à la fois auprès du patient.** Une salle d'accueil est à votre disposition. Par respect de l'intimité de vos proches, nous vous demandons de ne pas stationner dans les couloirs du service.

Nous mettons tout en oeuvre pour assurer une ouverture des portes du service aux heures fixées. Cependant, en raison de l'activité du service (soins prioritaires et/ou urgents), l'ouverture peut être différée de quelques minutes. Lors des visites, l'activité du service et les soins aux patients se poursuivent.

Aux soins intensifs pédiatriques (salle 39), les parents peuvent rester entre 8h et 21h au chevet de leur enfant et un parent peut rester à ses côtés la nuit.

Les enfants peuvent-ils venir rendre visite aux soins intensifs ?

Les enfants mineurs accompagnés d'un proche adulte sont acceptés aux soins intensifs. Ils auront besoin d'informations concernant la situation pour se préparer à la visite. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles, il est indispensable de prendre contact avec l'équipe soignante.



Comment nous aider à limiter les infections ?

Nous vous encourageons à utiliser le gel désinfectant qui est à votre disposition à l'entrée de chaque chambre, une fois **en entrant** et une fois **en sortant**.

Comment nous joindre ?

De 10h à 11h et de 16h à 17h, nous sommes disponibles par téléphone pour donner des informations essentielles relatives à l'évolution de l'état de santé du patient.

Pour des raisons de confidentialité et d'organisation du service, **nous privilégions le contact avec une seule et même personne : le "réfèrent" de l'entourage**. Ce référent pourra ensuite faire le relais pour transmettre les informations au reste de la famille et des proches.

Merci d'identifier cette personne "référente" et de communiquer rapidement son nom ainsi que ses coordonnées à l'équipe soignante.



Salle 30 : 04 321 64 80

Salle 39 : 04 321 64 60

Soins intensifs pédiatriques : 04 321 73 58

Des “soins intensifs” ?

Le service dispose de chambres à un lit et de chambres à deux lits. Celles-ci sont réparties selon les nécessités médicales du patient.

Les unités de soins intensifs (USI) accueillent les patients dont la vie peut être menacée par la défaillance d'un ou de plusieurs organes vitaux :

- _ soit en raison d'une maladie aiguë ou chronique,
- _ soit à la suite d'un accident,
- _ soit à la suite d'une intervention chirurgicale.

Le patient y bénéficie d'un traitement et d'une surveillance continue assurée par une équipe pluridisciplinaire qui comprend :

- _ des médecins intensivistes :
anesthésistes-réanimateurs,
internistes, cardiologues,
pédiatres,... tous spécialisés en
soins intensifs,
- _ des médecins en voie de
spécialisation,
- _ un(e) infirmier(e) en chef par
entité de soins,
- _ des infirmiers et infirmières
spécialisés,
- _ des aides soignant(e)s,
- _ des kinésithérapeutes,
- _ un psychologue,
- _ des diététicien(ne)s,
- _ des assistant(e)s sociales,
- _ des assistant(e)s en logistique,
- _ des assistantes administratives,
- _ des technicien(ne)s de surface.

Et selon les besoins : des logopèdes, des ergothérapeutes,...

L'information médicale relative au patient (résultats d'examen, de prise de sang,...) est communiquée à la famille par le médecin référent, de préférence entre 13h30 et 14h. Un rendez-vous plus long est toujours envisageable.

La durée du séjour est justifiée par l'état de santé du patient. Cet état est réévalué au jour le jour. Il nous est impossible de vous donner une estimation de la durée d'hospitalisation.

Les infirmier(e)s sont également disponibles pour répondre à vos questions dans la limite de leurs prérogatives. Ils/elles assurent la surveillance et les soins de/à votre proche 24h/24h et sont pour vous des interlocuteurs privilégiés.

Par mesure de confidentialité et afin de garantir la qualité des soins, il est demandé aux visiteurs de respecter les règles suivantes :

- _ Ne pas stationner dans le couloir.
- _ Ne pas déambuler dans les couloirs.
- _ Eviter les allers-retours incessants.
- _ Limiter les déplacements dans le service et rester dans la chambre de la personne à qui vous rendez visite.

- _ Ne pas entrer dans les chambres dont la tenture à l'entrée est fermée.

- _ Emporter le minimum d'effets personnels en chambre (des casiers sont disponibles à l'extérieur de la salle).

- _ Désinfecter vos mains à l'aide du gel hydroalcoolique tant à l'entrée qu'à la sortie de la chambre de votre proche.

- _ Veiller à interrompre le moins possible le travail de l'équipe soignante pour lui permettre de continuer ses soins en sécurité et en qualité, surtout lors des transmissions inter-équipes (14h-14h30).

- _ Respecter le calme et l'intimité des autres patients.
- _ Agir et parler avec discrétion.
- _ Restreindre l'usage des appareils électroniques (en particulier les smartphones). Prendre des photos ou enregistrer des vidéos des patients est strictement interdit.

- _ Désigner un référent par famille qui va recevoir l'information au sujet du proche et se charger de la transmettre au reste des membres de la famille.

- _ Respecter le travail de l'équipe soignante et suivre les consignes données. Par exemple : l'invitation à quitter la chambre pour rejoindre la salle d'accueil chaque fois que le personnel vous le demande.

Tout non-respect de ces recommandations peut justifier une limitation des modalités des visites.

Objets utiles au patient

Pour améliorer le confort du patient, vous pouvez apporter **une trousse de toilette contenant** les effets suivants :

_ **prothèse(s) éventuelle(s)** : lunettes de vue, appareils auditifs, prothèses dentaires et leur produit d'entretien,...

_ **savon**

_ **brosse à cheveux, élastiques**

_ **brosse à dents et tube de dentifrice**

_ **déodorant, parfum**

_ **rasoir** (si électrique, avec son alimentation) et de l'après-rasage si nécessaire.

Vous pouvez également prévoir une paire de pantoufles (talons fermés et semelles antidérapantes).

NOUS INSISTONS POUR QUE CHAQUE OBJET APPORTÉ SOIT IDENTIFIÉ AU NOM DU PATIENT.

N'hésitez pas à apporter quelques photos ou objets personnels appréciés par votre proche.

Nous plaçons les objets de valeur dans un coffre. Nous vous demandons de les récupérer dès que possible ainsi que les effets superflus.

Par mesure d'hygiène, les **FLEURS** et **PLANTES** ne sont pas acceptées dans le service.



Le confort et la sécurité du patient

L'hospitalisation aux soins intensifs est souvent source de stress pour votre proche. Votre présence peut contribuer à le rassurer et à l'encourager.

La communication avec votre proche est importante même si elle n'est pas aisée. Qu'il soit relié à un respirateur, conscient ou inconscient, n'hésitez pas à lui parler, à l'apaiser, à le toucher.

Certaines personnes malades peuvent présenter une confusion et/ou une agitation, liées à la maladie dont elles souffrent, aux médicaments, au manque de sommeil, à l'environnement inconnu, aux bruits...

Nous mettons tout en oeuvre pour améliorer le confort des patients et limiter cet état.

Par souci de sécurité pour le patient, nous sommes parfois obligés d'utiliser des moyens de contention (menottes souples et/ou ceinture abdominale).

Si l'état du patient ou les modifications soudaines de son comportement vous inquiètent, n'hésitez pas à en parler avec l'équipe soignante.

Les alarmes et leur prise en charge

“Ça sonne...” Ne vous alarmez pas !

Des systèmes de surveillance continue nous aident à suivre en permanence l'évolution des paramètres physiologiques de votre proche et ses traitements : le monitoring, le respirateur, les pompes à perfusion...

Si un appareil se met "à sonner", ne vous inquiétez pas : l'alerte est répercutée à un ordinateur placé en dehors de la chambre du patient afin d'avertir l'équipe soignante.



Modalités administratives

Dès le **premier jour ouvrable qui suit l'admission du patient**, nous vous demandons de vous présenter au service des admissions pour y effectuer les **formalités administratives**. Les bornes dans le hall d'entrée **route 002** vous délivrent un ticket pour les bureaux situés **route 005**.

Pour cela, vous avez besoin de :

- _ **La carte d'identité du patient.**
- _ **Sa carte d'assurance hospitalisation.**
- _ **Tout document de prise en charge établi par un organisme susceptible d'intervenir dans les frais d'hospitalisation (INIG, CPAS, Fedasil ...).**
- _ **Le nom de son employeur et de son assurance (s'il s'agit d'un accident de travail) ainsi que les numéros de police et de sinistre.**

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous rencontrez un problème de type administratif ou social, vous pouvez prendre contact avec les assistantes sociales des salles (04 321 66 00 pour la salle 30 et 04 321 63 97 ou 04 321 58 88 pour la salle 39).

Médiation

Le service peut faire appel à **des traducteurs ou à des médiateurs culturels**. N'hésitez pas à en faire la demande.

Support philosophique et psychologique

Un psychologue fait partie de l'équipe soignante et peut vous aider à gérer une situation émotionnelle ou psychologique difficile. Monsieur Jean-Marc Grailet peut être présent durant les visites en journée ou sur rendez-vous au 04.321.64.58. N'hésitez pas à le contacter.

Si, au cours de l'hospitalisation, votre parent ou vous-même désirez rencontrer un **représentant religieux ou philosophique**, vous pouvez en faire la demande à l'infirmier(e) responsable.

Le consentement éclairé

Le patient a le droit d'adhérer librement à toute intervention, tout examen, et/ou tout traitement (du praticien professionnel) moyennant information préalable. Si son état ne lui permet pas de donner son accord, la famille proche ou les personnes de confiance désignées sont consultées et informées. Lorsqu'une situation urgente survient, le médecin administre les soins qu'il juge nécessaires. Le patient et la famille en seront ensuite informés.

Questionnaire de satisfaction

Le questionnaire de satisfaction permet de transmettre vos remarques et suggestions, ainsi que celles du patient. Vos opinions nous aident à améliorer la qualité de nos soins et notre service. Le questionnaire est disponible par QR Code page 15.

Transfert

Dès que l'état du patient ne nécessite plus une prise en charge et une surveillance de type soins intensifs, il quitte notre service vers :

- _ un service adapté à sa maladie, au sein de l'hôpital
- _ le "middle care" : unité de soins intermédiaires avant le transfert vers une autre salle ou un centre de revalidation
- _ un service de revalidation
- _ un autre hôpital
- _ exceptionnellement, le domicile.

C'est au moment de la sortie qu'est rédigé le rapport d'hospitalisation destiné au médecin traitant. Lorsque la durée de l'hospitalisation en USI a duré plusieurs semaines, nous vous informerons au préalable si nous envisageons une sortie, ceci afin de mieux vous y préparer.

Documents administratifs

Pour tout **document administratif ou certificat lié au séjour en soins intensifs**, vous pouvez le demander lors de votre visite.

Lexique



Le monitoring

Il permet de suivre de manière continue différents paramètres dont :

- _ la fréquence cardiaque,
- _ la fréquence respiratoire,
- _ la saturation du sang en oxygène,
- _ la pression artérielle...



L'électroencéphalogramme

C'est un examen qui consiste à mesurer et enregistrer l'activité électrique du cerveau de façon continue ou discontinue.

Les appareillages suivants sont temporaires et restent en place tant qu'ils sont nécessaires.



Les sondes

La sonde urinaire est placée dans la vessie et permet de mesurer la quantité d'urine produite.

La sonde gastrique est placée par le nez ou la bouche dans l'estomac pour alimenter le patient ou vider son estomac.



La sonde de dérivation ventriculaire externe permet, lors d'un traumatisme crânien ou d'un accident cérébral, d'évacuer le liquide céphalo-rachidien (fluide présent dans et autour du cerveau) excédentaire.



Les cathéters

Un cathéter est un fin tuyau placé dans une veine afin d'administrer un traitement ou une perfusion.

Le cathéter peut être également placé dans une artère afin de contrôler la pression artérielle du patient et d'effectuer des prélèvements sanguins.



Les drains

Un drain permet d'évacuer de l'air, du sang ou des liquides selon les circonstances.



Le tube endotrachéal

Ce tube permet de ventiler mécaniquement un patient qui ne sait plus respirer par ses propres moyens. Le tube endotrachéal est raccordé à un respirateur qui délivre de l'air et de l'oxygène.



La trachéotomie

La trachéotomie est une incision dans la trachée pour y placer un tube. Cette intervention est pratiquée chez des patients nécessitant une assistance respiratoire prolongée. Elle peut être ôtée lorsque l'état du patient le permet.



Le respirateur

Il s'agit d'un appareil remplaçant ou assistant la respiration des patients.



La dialyse

La dialyse est un traitement de substitution qui remplace la fonction des reins lors d'une insuffisance rénale aiguë ou chronique.

Le ballon de contrepulsation intra-aortique

C'est un dispositif temporaire et invasif d'assistance cardiaque, grâce à un ballon introduit dans l'aorte par l'intermédiaire de l'artère fémorale.



L'ECMO

L'ECMO est un appareillage invasif et temporaire qui permet de suppléer la fonction du coeur et/ou des poumons.

Les isolements

Un isolement infectieux est mis en place lorsque le patient est (présumé) porteur d'un agent infectieux contagieux. Le patient est placé dans une chambre seule et une affiche est apposée sur la porte.

Il est indispensable d'utiliser, lors de votre arrivée et de votre départ, le gel désinfectant qui est à votre disposition à l'entrée de la chambre, de ne pas y introduire d'effet personnel et de ne pas vous asseoir sur le lit.

Un isolement protecteur est mis en place lorsque le système immunitaire du patient est affaibli par un traitement ou une pathologie. Il a pour but d'éviter l'exposition à tout agent infectieux.

Les consignes de précaution sont affichées sur la porte de la chambre. Adressez-vous au personnel infirmier.



Questionnaire de satisfaction





Notre objectif commun est la sécurité et le bien-être maximal de votre proche et nous travaillons ensemble dans ce sens.

En tant que patient ou en tant que famille, il est possible que vous éprouviez des difficultés liées au séjour aux soins intensifs. Vous pouvez toujours en parler avec l'équipe. Nous nous tenons également à votre disposition après votre séjour ou celui de votre proche pour répondre à vos questions.

Monsieur Laurent Lambert, infirmier en chef de la salle 30
04 321 64 80 - laurent.lambert@citadelle.be

Madame Jennifer Mathieu, infirmière en chef de la salle 39
04 321 64 60 - jennifer.mathieu@citadelle.be

Monsieur Jean-Marc Grailet, psychologue
04 321 64 58 - jean.marc.grailet@citadelle.be